

Convention des Nations Unies du 31 octobre 2003 contre la corruption

RS 0.311.56; RO 2009 5467

Champ d'application le 18 décembre 2009, complément¹

Etats parties	Ratification		Entrée en vigueur	
Géorgie*	4 novembre	2008 A	4 décembre	2008
Malawi	4 décembre	2007	3 janvier	2008
Mozambique*	9 avril	2008	9 mai	2008
Royaume-Uni				
Guernesey	9 novembre	2009	9 novembre	2009
Ile de Man	9 novembre	2009	9 novembre	2009
Jersey	9 novembre	2009	9 novembre	2009
Singapour*	6 novembre	2009	6 décembre	2009
Ukraine	2 décembre	2009	1 ^{er} janvier	2010

* Réserves et déclarations.

Les réserves et déclarations, à l'exception de celles de la Suisse, ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais pourront être consultés à l'adresse du site Internet des Nations Unies: <http://treaties.un.org/> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

¹ La présente publication complète celle qui figure au RO 2009 5513.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (<http://www.dfae.admin.ch/traites>).

